

Liberté Égalité Fraternité Direction départementale de la protection des populations

Service Protection de l'environnement Pôle installations classées et environnement Lyon, le 2 1 JUIN 2022

Dossier suivi par : Tél : 04 72 61 3

Mél: ddpp-pe@rhone.gouv.fr

## DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS AU TITRE DE L'ARTICLE L. 122-1 IV ALINÉA 2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

## ACCUSE DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

Projet : Création d'une unité de démantèlement de véhicules d'occasion

Localisation: 402 Avenue Charles De Gaulle - 69 635 Vénissieux

Pétitionnaire : RENAULT TRUCKS

Réception du dossier complet le : 13 juin 2022

N° d'enregistrement de la demande : 69-DDPP-037

La décision de la nécessité ou non de réaliser une évaluation environnementale sera rendue dans un délai de 35 jours, soit au plus tard le 18 juillet 2022.

L'absence de réponse dans le délai de 35 jours vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

La directrice départementale, par délégation

L'adjointe au chef de service

Anabelle BIZIERE

245 rue Garibaldi 69422 LYON Cedex 03

Tél: 04 72 61 37 00

Fax: 04 72 61 37 24

Mél: ddpp@rhone.gouv.fr

http://www.rhone.gouv.fr